

# Géographie différentielle des mentalités

## Réflexions méthodologiques à partir de l'attribution du prénom en Hainaut et namurois (1780-1805)

### 1. Objet de l'étude

Il ne paraît pas exclu que l'on assiste à un changement de mentalité à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, particulièrement durant la période que nous appelons en Belgique « régime français ». Plus précisément, on peut se demander d'abord si nos régions accueillent les *idées nouvelles*. Puis, en cas de réponse positive, on peut s'inquiéter de savoir si toutes ces régions ont fait preuve de la même ferveur dans cet accueil.

Cette problématique n'est pas neuve. Monsieur R. DARQUENNE, historien belge spécialiste du régime français, a tenté autrefois de répondre à la question. Les sources conscriptionnelles en mains, y calculant les fréquences des déserteurs et des réfractaires, il concluait à un accueil plus favorable dans la région wallonne. Nous avons dit ailleurs la faiblesse de la méthode (1). Il semble même, au regard d'autres études, que l'aspect linguistique n'est

(1) R. DARQUENNE, *La conscription dans le département de Jemappes 1798-1813*, dans *Annales du cercle archéologique de Mons*, t. 67, 1968-1970, pp. 1-425; M. DORBAN, *La conscription dans le département des Forêts : état de la question*, (à paraître dans les actes du colloque tenu à Luxembourg les 23-24 février 1989).

pas un facteur explicatif du comportement face à l'occupant français : dans l'ancien duché de Luxembourg devenu département des Forêts, le quartier wallon n'est pas mieux disposé que le quartier allemand (2) et qui mieux est, les quatre départements de la rive gauche du Rhin « comptent parmi les départements qui ont donné le moins de soucis en matière de conscription à l'administration impériale » (3).

Si comportement différentiel selon les régions il y a eu, il convient peut-être d'en chercher les causes ailleurs. Comment procéder? Comment localiser l'impact des mutations et comment mesurer l'intensité de ces mutations? Il faut se fabriquer un instrument de mesure après avoir choisi les matériaux. Ceux-ci seront constitués des *prénoms*. L'hypothèse est que le prénom est un miroir des idées nouvelles : l'acte de choisir un prénom pour l'enfant qui vient de naître serait chargé d'un certain nombre de motivations, certaines traduisant un changement de mentalité. Mais pour quelle part? Nous sommes bien en face de ce qu'on appelle aujourd'hui communément en sciences humaines un *indicateur*. Il donne la mesure d'un phénomène, mais de manière partielle, car il cache sans conteste autre chose. Assez paradoxalement, nous ne nous inquiéterons pas fondamentalement ici de découvrir ce que cache, sociologiquement parlant, la prénomination. Ce qui nous importera, par contre, c'est de justifier une méthode permettant de détecter tout changement signi-

(2) Voir les travaux de G. TRAUSSCH cités dans M. DORBAN, *La vie culturelle dans nos provinces à l'époque française : le département des Forêts*, dans *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, n° 161, 1987, pp. 49-59.

(3) C. HUDEMANN-SIMON, *Réfractaires et déserteurs de la Grande Armée de Sarre (1802-1813)*, dans *Revue historique*, t. 277, 1987, pp. 11-45.

ficatif dans cette prénomination, mais permettant aussi de mettre le doigt sur des mutations à intensité, voire à tendance, différentes selon les régions.

Il faut donc aussi se fixer un cadre d'étude. Le choix des paroisses ou communes à lui seul implique une méthodologie qui n'est pas exempte de critique. On va s'y attaquer d'abord. Puis on réfléchira aux éléments constitutifs de la prénomination susceptibles de nous aider à atteindre l'objectif fixé. Ces éléments isolés, il restera à les traiter. La méthodologie relative à cette exploitation des données nécessitera également une réflexion sérieuse : quelques résultats seront présentés à ce moment.

## 2. Critique méthodologique

### a) L'échantillon et le choix des variables contextuelles

*La composition et la taille de l'échantillon* utilisé ici trouvent leur justification dans les objectifs visés et dans les moyens disponibles. Un séminaire de licence en histoire réunissant 23 étudiants durant un quadrimestre constitue les moyens humains, le stock des microfilms des anciens registres paroissiaux et de l'état civil conservé au Centre général de documentation de l'U.C.L. dans le Fonds Paternostre forme la matière première. Les limites de ces moyens expliquent aussi le cadre chronologique — 1780 à 1805 couvrent suffisamment l'ancien régime et le nouveau, on l'espère, pour détecter des renversements de tendance s'il y en a — et le cadre géographique — les provinces de Hainaut et de Namur —. Au sein de ces provinces, 23 paroisses ont été retenues et, en outre, il a été décidé de procéder à un sondage pour les entités trop importantes afin de ne pas dépasser la limite de 1.000 actes de baptêmes ou naissances fixée *a priori*. Ces 23 paroisses n'ont pas été tirées au sort.

L'hypothèse de départ explique la teneur de l'échantillon. Cette hypothèse à vérifier est donc que les idées nouvelles ou françaises ne sont pas accueillies de la même manière partout. Comme presque toujours en cas d'échantillonnage — et c'est évidemment, en pure méthodologie, criticable — le chercheur doit définir *a priori* les variables qui seront explicatives du phénomène à mettre en évidence. Lorsque l'agronome définit les variables utiles dans son étude de rendement, il isolera sans grand risque d'erreur les types d'engrais, les types de sol, la température ... Mais l'historien qui s'attaque à la prénomination! Qu'est-ce qui peut expliquer *a priori* que dans telle paroisse on se comporte différemment par rapport à telle autre?

Que la paroisse soit *proche* ou *éloignée* de la frontière française, voilà une caractéristique, pensons-nous, annonçant des échanges fréquents ou rares qui mérite qu'on la retienne. La prénomination peut être affaire d'habitudes développées ou maintenue par le clergé local, lui-même influencé sans doute au cours de sa formation. La *juridiction ecclésiastique* à laquelle ressortit la paroisse est donc devenue une variable. Sous l'ancien régime, les deux provinces se partagent entre quatre évêchés : Liège, Namur, Tournai et Cambrai. Par ailleurs, le caractère *rural* de la paroisse n'est-il pas propice à un comportement qui pourrait s'opposer à celui des habitants d'une commune *urbaine et/ou industrielle*? Cette interrogation a donc donné naissance à une troisième variable. Vieille inquiétude rappelée ci-dessus : *la langue parlée* comme facteur favorable ou non. Or en Hainaut, pas mal de paroisses sont à cheval sur la frontière linguistique. Voilà la quatrième variable.

On pourrait évidemment continuer. Mais les variables retenues entraînent déjà l'élaboration d'un tableau comportant 32 cases théoriques (Tableau 1). Fort heureusement,

TABLEAU 1

## Les paroisses de l'échantillon

Diocèse	Proche de la frontière française				Eloignée de la frontière française			
	Agricole		Industrielle		Agricole		Industrielle	
	Française	Bilingue	Française	Bilingue	Française	Bilingue	Française	Bilingue
Cambrai	Baisieux	Escanaffles	Peruwelz	—	Silly	Wodecq	—	Enghien
	Roisin (a)			Bassilly	Les Deux-Acren			
	Angreau (a)							
Namur	Hensies (a)						Charleroi	
	Bourseigne-Vieille	—	—	—	Floreffe Mozet (a) Maizeret (a) Franière Faulx	—		—
Tournai	Luingne	—	Mouscron	—	—	—	—	
Liège	Guignies							
	Ere							
	Olloy	—	—	—	Nettines (a)	—	Montignies	—
	Cul-des-Sarts				Chevetogne		s/Sambre	
	Petite				Conneux (a)		Marchienne	
	Chapelle (a)							
	Nafraiture							

(a) Paroisse non sélectionnée.

la réalité limite les cas possibles à 14 : la province de Namur n'a pas de paroisse bilingue, ni le diocèse de Liège, l'industrie n'investit pas toutes les régions ... Pour chaque paroisse-commune (hormis celles des régions centrales qui n'avaient ni le caractère proche ni le caractère éloigné) *ayant des sources conservées*, il a fallu fixer des valeurs aux variables retenues et vérifier sommairement la qualité des séries de registres disponibles. Au terme de ce tri relativement sévère et laborieux, les paroisses ont été localisées sur une carte pour éviter la sur-représentation ou sous-représentation d'une région. Le lecteur comprendra maintenant pourquoi on n'a pu recourir à un tirage au sort pour constituer l'échantillon.

*Les variables contextuelles géographiques* retenues pour opérer la sélection des paroisses d'une part et le tableau qui en présente le résultat d'autre part ne sont pas sans défaut.

En ce qui concerne le tableau, certaines cases sont manifestement mieux « garnies » que d'autres. Dès que le caractère « industrialisé » est demandé par exemple, on voit le nombre de cas diminuer. Cela est bien normal pour l'époque étudiée. Cela augure cependant de quelques difficultés au moment de l'exploitation des résultats : le caractère significatif des statistiques dépend toujours du nombre d'observations.

Les variables quant à elles ont posé, pour certaines en tout cas, un réel problème de définition : qu'est-ce qu'une commune bilingue, qu'est-ce qu'une commune industrialisée ? En fait, l'attribut « bilingue » doit être pris dans un sens très large signifiant même « proche de la Flandre » ou « à relations très privilégiées avec la Flandre ». Exemple : Escanaffles. L'Escaut y fait la frontière linguistique. Une

« nacelle » comme dit Ferraris (4) le traverse, permettant ainsi aux voyageurs venant de Renaix de rejoindre Avelghem et de là Courtrai. Malgré cette proximité, Escanaffles fait de longue date partie du domaine roman, sa toponymie l'atteste (5). G. KURTH dans son ouvrage bien connu sur la frontière linguistique n'en parle pas parce que considérée comme évidemment francophone. D'ailleurs, les archives locales sont entièrement en français de même que l'enseignement qu'on y dispense au XVIII<sup>e</sup> siècle. Actuellement encore, on y parle un dialecte picard (6). En 1807, les fonctionnaires impériaux notent qu'on n'y « parle que le français » (7). Quant au recensement de 1846, il ne dénombre que 2,1 % de néerlandophones (8). Et pourtant, de nombreux flamands ont franchi la frontière linguistique pour s'installer à Escanaffles : durant les années 1787-1788, 10,3 % des parents des baptisés sont nés en paroisses flamandes; le même test appliqué en 1801-1802 donne 11,5 % (9). Voilà donc pourquoi Escanaffles se trouve dans cette case du tableau.

La fixation du caractère « industriel » est loin d'être toujours plus simple. Voyons Montignies-sur-Sambre.

(4) *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens*, par le comte de Ferraris, Mémoires, vol. 4, mém. 6, Bruxelles, 1965, (Coll. Histoire, série in-4°).

(5) S. DE LANGE, *Het taalgebruik te Schalafie*, dans *Annales du cercle historique et archéologique de Renaix* [...], t. 22, 1973, pp. 173-204.

(6) *Ibidem*, pp. 198-202.

(7) F. BRUNOT, *Les limites de langue en Belgique sous le Premier Empire d'après les documents officiels*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique*, t. 3, 1924, pp. 163-200.

(8) S. DE LANGE, *Op. cit.*, p. 202.

(9) Je remercie mon ancien élève Dominique Paquot pour sa collaboration.

On ne peut utiliser ici la source que nous avons choisie devant pareil cas à trancher, à savoir les professions signalées dans les actes de mariages ou de décès. Force est donc de recourir à la méthode que nous tenions en réserve : les monographies locales existantes. Or ici un historien local, E. YERNAUX, présente la localité comme une localité agricole, se basant sur une répartition professionnelle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle où « journaliers et cultivateurs » occupent 43,2 % de la population, les cloutiers et « houilleurs », 37,7 % (10). M<sup>me</sup> DOUXCHAMPS, par contre, inscrit Montignies parmi les communautés industrielles (11). La lecture du livre de H. HASQUIN permet de trancher : même si les éléments de la révolution industrielle ne font que se mettre en place, il semble évident qu'on est là dans un milieu que l'on peut au moins opposer à une région exclusivement agricole (12). Il est clair donc qu'à certains moments, en ce qui concerne le classement des paroisses, on a dû en l'absence d'éléments objectifs mesurables, recourir à une démarche intuitive.

Autre critique : le hasard fait que dans certains cas des variables se recouvrent. Les paroisses du diocèse de Tournai illustrent cette situation. A cet endroit en effet, aucune commune ne peut être dans la catégorie « éloigné ». La variable « appartenance à la juridiction de Tournai » se confond avec la variable « proximité de la frontière ».

(10) E. YERNAUX, *Histoire de Montigny*, t. 2, s.l., 1963, p. 50.

(11) C. DOUXCHAMPS, *Le commerce du charbon dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 46, 1968, p. 394.

(12) H. HASQUIN, *Une mutation : le pays de Charleroi aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles [...]*, Bruxelles, 1971.

Je remercie mon ancien élève Michel Hermans pour ses précieux renseignements.



Et puis il y a les variables géographiques non exprimées, éliminées pour ne pas multiplier les cases du tableau. Certaines pourtant auraient eu leur place : le type d'habitat dispersé ou non favorisant ou non les relations entre individus, la densité de la couverture forestière, les voies de communications, l'éloignement du marché...

*Les variables contextuelles autres que géographiques* n'ont pas été citées jusqu'à présent. Même si notre problématique avouée au départ est géographique, on ne peut en effet oublier des facteurs généraux susceptibles d'influencer le comportement des individus.

La dimension de l'effectif de population est au nombre de ces facteurs. Associé à la structure de cette population, voilà certainement un paramètre qui interviendrait dans un modèle simulant la diffusion d'une opinion au sein de la communauté d'habitants. Pour ne pas négliger ce facteur probablement primordial, nous avons retenu après coup la variable « effectif de population » par l'artifice suivant : le nombre de naissances, puisqu'il est révélateur de cet effectif, permettra d'attribuer une valeur à cette variable.

D'autres variables contextuelles mériteraient qu'on s'y attarde. On ne peut les énumérer. Parmi elles cependant le niveau d'alphabétisation doit être signalé (13).

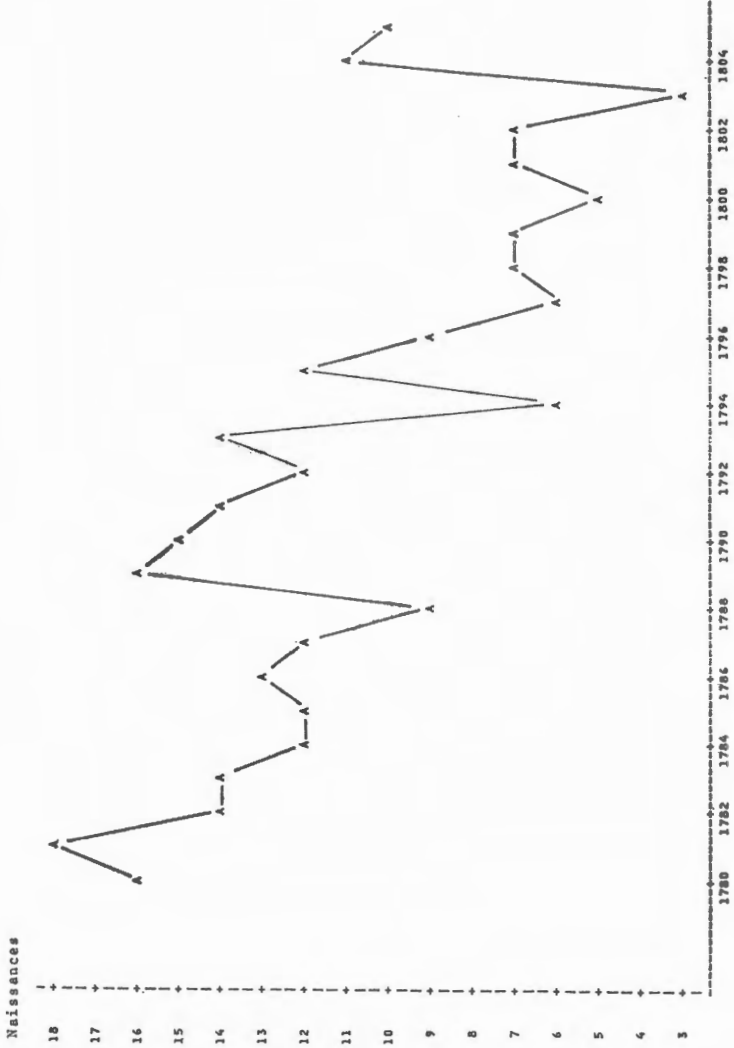
Jusqu'à présent, on a cité exclusivement des caractéristiques opposant ou réunissant telle et telle paroisse. Or, nous tenons à souligner au moins deux changements qui peuvent affecter le comportement individuel *au sein d'une même communauté* durant la période observée.

(13) J. HOUDAILLE, *De l'usage des prénoms dans quelques communes d'après les listes nominatives de 1836*, dans *Le prénom. Mode et histoire*, Paris, 1984, pp. 333-337 (Recherches d'histoire et de sciences sociales, 10).

Il y a d'abord l'évolution démographique générale et locale. L'abondance ou la raréfaction d'enfants à prénommer expliquera peut-être des changements de pratiques... J. DUPÂQUIER a décrit autrefois le mouvement général de la population française. Malgré le sous-enregistrement des naissances durant les années de transition en France, 1793-1795, on peut évoquer assez précisément la tendance : de stationnaire, le nombre des naissances vire à la baisse. Ce sont les mariages qui se multiplient. Multiplication expliquée par un « ébranlement des anciennes contraintes sociales » et par la crainte de la conscription. A la fin du Directoire, le spécialiste n'hésite pas à qualifier le Français de « malthusien, calculateur, individualiste » (14). Pour ce qu'on en a saisi, il semble bien en tout cas que le mouvement des naissances corresponde au schéma français. A titre d'illustration, on peut se reporter aux cas de Deux-Acren (Graphique 1). Nombre de naissances à la baisse à maints endroits : voilà sans doute une caractéristique à ne pas négliger.

Un autre phénomène perturbateur diachronique : la source elle-même. L'action de ce phénomène doit d'ailleurs être envisagée sous trois angles. L'état civil, se substituant au registre paroissial, s'installe avec l'occupant. Or il faut savoir que des régions sont occupées dès 1792, même si l'état civil, officiellement, n'obtient sa légalité que le 29 prairial an IV (17 juin 1796). Cette occupation militaire non simultanée est sans doute un facteur à prendre en compte, qui dépasse même la question de la source. La seconde critique liée à la documentation est qu'effective-

(14) J. DUPAQUIER et C. BERG-HAMON, *Voies nouvelles pour l'histoire démographique de la révolution française : le mouvement de la population de 1785 à 1800*, dans *Annales de la révolution française*, t. 47, 1975, pp. 3-29.



Graph. 1. — Nombre de naissances à Deux-Acren.

ment on utilise une source qui connaît à ce moment précis une période mouvementée : chasse au curé, dépréciation par l'occupant du baptême, obligation d'inscrire son enfant dans la nouvelle administration ... Cela explique le sous-enregistrement mesuré dans les sources rappelé plus haut. Une dernière remarque en découle : pour certaines paroisses, on a pu travailler sur les registres paroissiaux durant toute la période d'observation, pour d'autres on n'a plus disposé que de l'état civil à partir d'une certaine date. Ce que nous craignons ici, c'est que le changement dans la pratique de prénomination — s'il y a changement — soit le fait de *l'administration* qui consigne les actes et non pas le fait de *l'individu*.

Les variables contextuelles sont par définition globalisantes : elles ne procèdent pas de l'individu. On a été attentif dans cette étude au contexte géographique. On sait déjà que des contextes autres que géographiques auraient eu leur place. Il y a par ailleurs dans le cadre de la prénomination un effet probable de la tradition. Tradition acceptée par l'individu, consciemment ou inconsciemment. C'est ce que nous appelons ici les variables individuelles à allure collective.

*Les variables individuelles à allure collective* qui peuvent influencer le comportement ici sont nombreuses.

Personne n'ignore le rôle des parrains et des parents dans l'attribution du prénom. Le caractère héréditaire du prénom peut s'expliquer sociologiquement. Bien que nous nous soyons refusé à ce genre d'analyse, on peut voir là notamment une volonté d'insérer le nouveau-venu dans une collectivité. Ce serait une tradition. Mais le comportement vis-à-vis de cette tradition ne peut-il lui aussi être révélateur d'un changement de mentalité ? La première expertise semble indiquer que la mode sous le régime français tend plutôt à couper les ponts avec cette tradition. A Olloy,

63 % des enfants baptisés entre 1780-1785 reprenaient le prénom des parrains, marraines ou d'un parent. Il n'y en a plus que 56 % en 1796-1805. A Ere, on passe aussi de 66 % à 54 %. Prudence dans ce cas précis : on ne dispose que de l'état civil mais, par recoupement, on est persuadé que les témoins sont aussi les parrains. Revenons à une paroisse où les registres paroissiaux sont conservés et distinguons les sexes.

TABLEAU 2

*Escanaffles : pourcentage de reprise du prénom  
aux parrains, marraines et parents*

Années	Garçons	Filles
1780-1784	63 %	56 %
1800-1805	56	35

Cette variable « individuelle à allure collective » tout compte fait pourrait devenir un excellent indicateur pour notre entreprise. Il nécessite évidemment un plus long dépouillement.

La référence au saint du jour peut appartenir à un comportement collectif également. Est-ce répandu ? En vérifiant avec le saint du jour de baptême à Olloy, on constate que presque 5 % entre 1780 et 1792 reçoivent ce type de prénom et 0,8 % seulement en 1793-1805. A Escanaffles, pour les garçons, on passe de 8 % à 6 % et pour les filles, de 2 à 4 %. La démonstration est assez peu convaincante. Elle n'incite pas en tout cas à investir dans ce domaine si on espère trouver un indicateur « loquace ». En ce qui concerne l'influence des cultes locaux dans les paroisses

étudiées, pour ce que nous en avons perçu, on peut la qualifier de peu significative, au maximum de très discrète.

Le décès d'un enfant — c'est bien connu — influence directement la prénomination de l'enfant suivant. Le fait était tellement répandu que les historiens démographes, toujours à s'interroger sur la qualité des enregistrements de décès d'enfants dans les registres paroissiaux de l'ancien régime, avaient mis en formule ce paradigme afin de chiffrer la perte d'enregistrements dans ce type de sépultures (15). Le fait existe. Il est impossible de bien le cerner sans pratiquer la laborieuse méthode de reconstitution des familles. Pourtant, le fait est important sociologiquement. Mais il ne peut être suivi que dans un étude « au microscope ».

Tenir compte de l'âge des parents, de leur profession... voilà encore des facteurs non négligeables, mais accessibles au prix de plus grands efforts.

Toutes ces variables individuelles, que nous citons comme critique de notre méthodologie puisque nous les avons exclues du lot des variables explicatives, pourraient par définition devenir, du moins pour certaines d'entre elles, des indicateurs sociaux utiles au projet. Notre méthodologie a retenu des éléments de la prénomination moins élaborés, mais peut-être plus objectifs.

#### **b) Le prénom**

*Les éléments de la prénomination à retenir*, même si l'on procède à un dépouillement restreint de documents, sont finalement nombreux.

Le lecteur non prévenu pensera que l'étude se fonde essentiellement sur les prénoms dits révolutionnaires.

(15) Idée de J. HOUDAILLE formalisée et largement diffusée par L. HENRY, *Manuel de démographie historique*, Genève-Paris, 1967, pp. 25-26.

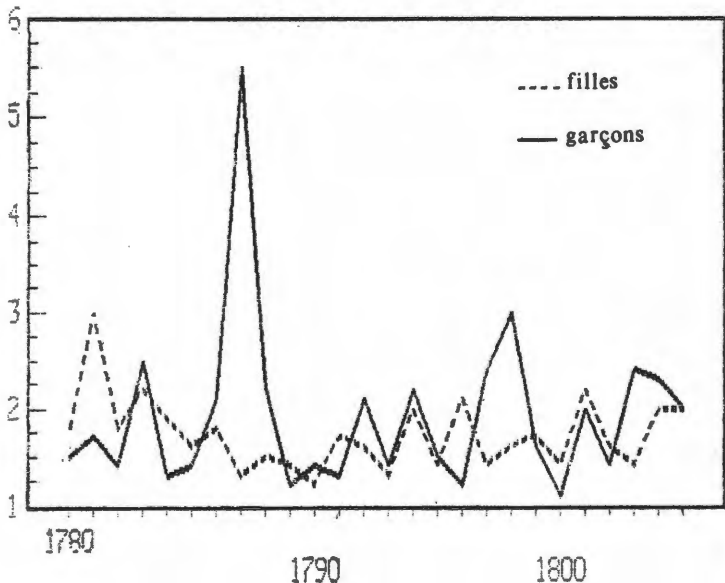
Cette opinion aurait rencontré deux difficultés majeures : définir de façon précise ce qu'est un prénom révolutionnaire et traiter statistiquement ce genre de données. Les auteurs qui se sont attachés à définir ce type de prénom en ont dressé une typologie : ceux appartenant à l'histoire antique, au régime végétal, animal, ceux à connotation morale... C'est vrai que cette pratique se répand. « Les prénoms de l'an II » constituent une part importante du célèbre ouvrage de Edouard LÉVY, *Le manuel des prénoms*, Paris, 1922. On peut s'y référer. On rencontre effectivement un « *Batave* », un « *Galbius* » à Montignies, deux « *Napoléon* » à Olloy ... durant la période étudiée. Mais les prénoms antiques, moraux, floraux sont en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle déjà. Alors comment distinguer ce qui est neuf ? De plus, les cas sont assez rares. La statistique n'aime pas s'occuper d'excentricités. Nous avons préféré donc laisser ce type de problématique à l'onomasticien.

Car en fin de compte, il ne faut retenir ici que des éléments permettant un traitement statistique où le simple comptage nous garantit une objectivité certaine.

Le nombre de prénoms, sans distinction des prénoms composés, a constitué l'objet d'un premier comptage.

Le rapport entre le nombre de naissances et le stock de prénoms nous a semblé un indicateur valable de l'originalité dans l'attribution du prénom. Plus l'originalité est grande, plus la valeur du rapport se rapproche de 1. Plus l'originalité est faible, plus on s'éloigne de cette valeur. Pour ne pas alourdir le texte, nous ne citerons ici aucune nuance, voire aucune critique méthodologique, à l'égard de cet indice. On verra dans la suite de l'article que seul le nombre de prénoms fera l'objet d'une présentation des résultats. Pour une visualisation de l'indice d'originalité, on peut se reporter au graphique 2 illustrant la situation à Escanaffles. Dans le chef du premier prénom

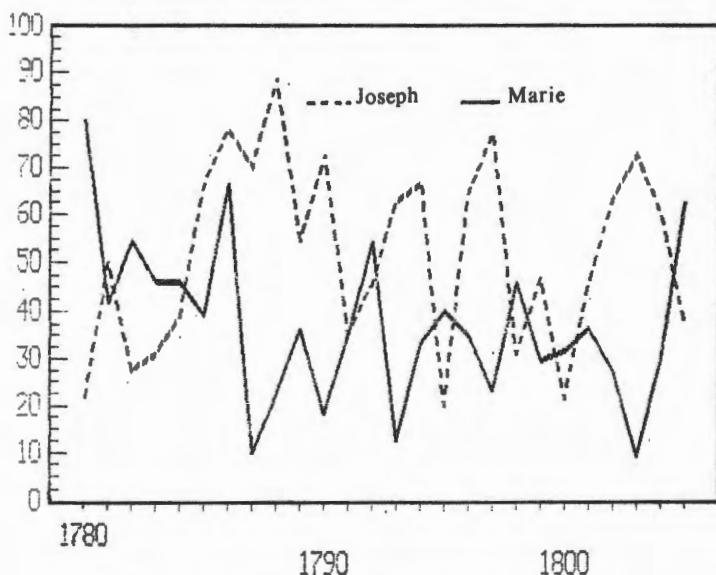
— on pourrait faire l'exercice sur les prénoms d'un autre rang —, on est en général plus original pour les filles que pour les garçons si on prend en compte l'ensemble de la période à Escanaffles (1.65 pour les filles contre 1.73 pour les garçons). Ceci est donné à titre d'exemple et ne peut être généralisé. Ce serait opposé aux hypothèses de départ. Dans le même exemple, la description du phénomène peut se poursuivre en considérant la tendance. Prenons les filles. 1790 est l'aboutissement final d'une tendance à la baisse esquissée depuis le début de la période observée. Après 1790 par contre, on remarque pour les filles que la tendance de l'indice est à la croissance. On aurait donc moins le souci d'originalité pour les filles après 1790 alors qu'au contraire ce souci semblait s'affirmer de plus en plus entre 1780 et 1790.



Graph. 2. — Indice d'originalité du 1<sup>er</sup> prénom à Escanaffles.



Le fait que les « Marie » et « Joseph » constituent une population — au sens statistique du terme — importante a retenu également toute notre attention. L'évolution de cette population, manifestement à consonance conservatrice pour ne pas dire religieuse, pourrait révéler peut-être d'autres lames de fond. A titre d'exemple, on peut se référer au graphique 3 où l'on a reporté pour Escanaffles la proportion des « Marie » en première position du prénom et les « Joseph » en seconde position chez les filles. La tendance, tracée à l'œil, montre la disparition progressive de « Marie » depuis le début de la période d'observation. Pour « Joseph » par contre, le déclin ne s'amorce qu'à partir de 1790. Avant cette date, on peut même affirmer que ce prénom avait tendance à s'implanter de plus en plus.



Graph. 3. — Chez les filles, proportion des « Marie » en 1<sup>re</sup> position et les « Joseph » en 2<sup>e</sup> position (Escanaffles)

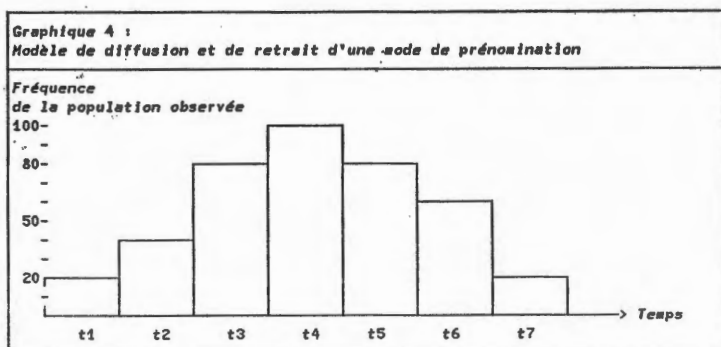
La portée sociologique de ces trois mesures mériterait un long développement que nous avons volontairement laissé de côté ici. Le lecteur se rendra cependant compte qu'un nombre élevé de prénoms tend à rattacher l'enfant à un cercle plus large et qu'un indice d'originalité élevé prouvera une tendance à mieux marquer l'identité de l'individu...

Comment lire les résultats de ces trois mesures ? Devront-ils se présenter selon un modèle bien particulier ?

*Un modèle de diffusion* ne pourrait-il faire l'affaire ? Car, dira-t-on, il s'agit bien d'analyser la diffusion d'une mode. Une mode se répand comme une épidémie. Les spécialistes appelant d'ailleurs ce type de diffusion le « modèle épidémiologique » qui se traduit par la « courbe logistique » : au sein d'une population, au temps  $t_1$ , un petit nombre d'individus sont contaminés ; au temps  $t_2$ , chaque personne contaminée transmet sa maladie à d'autres qui, ... etc. Au temps  $t_n$ , lorsqu'on fait le bilan, il ne demeure que quelques irréductibles qui ont échappé à cette évolution d'allure exponentielle.

Ce modèle ne convient pas ici comme technique prédictive. En effet, tous les individus constituant la population n'ont pas les mêmes chances de se manifester et de nous montrer si elles sont « contaminées » : il faut avoir une naissance pour être observé. De plus, la population change tous les ans, alors que dans le modèle épidémiologique la même population est présente à chaque période d'observation.

On peut cependant imaginer que, si une mode tend à s'implanter, quelques personnes seulement l'adopteront la première année, qu'ensuite au fil du temps » il y en aura de plus en plus, cela de manière exponentielle. L'arrivée d'une autre mode travaillerait en sens inverse pour détrôner la précédente.



L'allure de la courbe sera influencée par la vitesse de diffusion de la nouvelle mode et par la vitesse de diffusion de la mode suivante. On peut se référer à ce schéma pour interpréter les résultats.

### 3. Premiers résultats

On se bornera donc comme convenu an nombre de prénoms. Comment mettre en évidence des changements à ce niveau? Cette variable ne peut prendre un nombre infini de valeurs et par ailleurs certaines valeurs vont être soit toujours absentes (valeur zéro, valeurs supérieures à cinq), soit très souvent présentes (valeur deux). Ceci pose la question de la pertinence de la *moyenne* comme instrument de mesure. Une étude des *distributions* serait certainement à envisager. Dans notre première approche, nous avons cependant privilégié la moyenne comme valeur centrale de la série, l'avantage étant ici que la moyenne résume une situation et se prête commodément à des calculs ultérieurs.

#### a) Grand choix des sous-éléments à étudier

Ne retenir que le nombre de prénoms comme objet d'analyse peut paraître très restrictif. Il n'en est rien.

*Le nombre moyen total*, tous sexes confondus par paroisse durant toute la période d'observation, peut constituer un premier résultat à interpréter.

*Le nombre moyen par sexe* est une seconde approche possible permettant d'accorder à chaque communauté une valeur la distinguant ou l'unissant aux voisines.

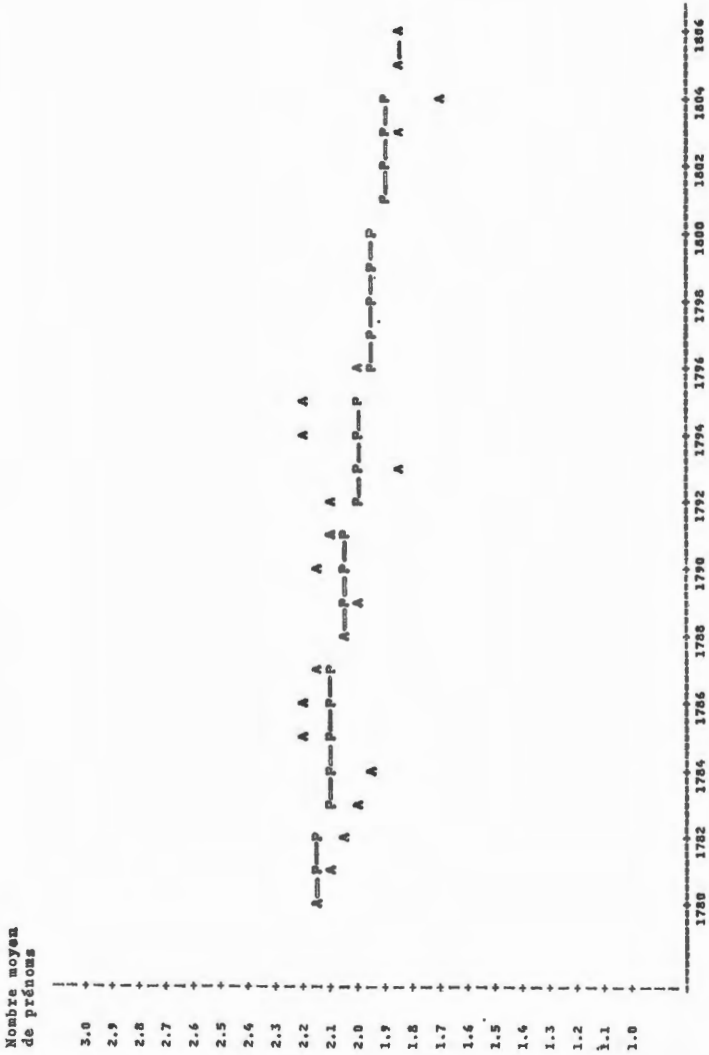
*L'écart entre les sexes* lui-même peut être objet d'interprétation. On attribue en général plus de prénoms aux filles. Ce comportement différentiel connaît une intensité variable selon les endroits.

*Etudiés en série chronologique*, tous ces sous-éléments permettent d'être caractérisés par de nouvelles variables: que l'on calcule à leur propos une tendance de type «  $y = a x + b$  », on obtiendra pour chacun d'eux une valeur pour «  $b$  » et pour «  $a$  ». Cette droite de régression peut être calculée soit pour toute la période sur un des sous-éléments (Graphique 5) soit en divisant la période en deux parties avec comme charnière l'année 1795 (Graphique 6).

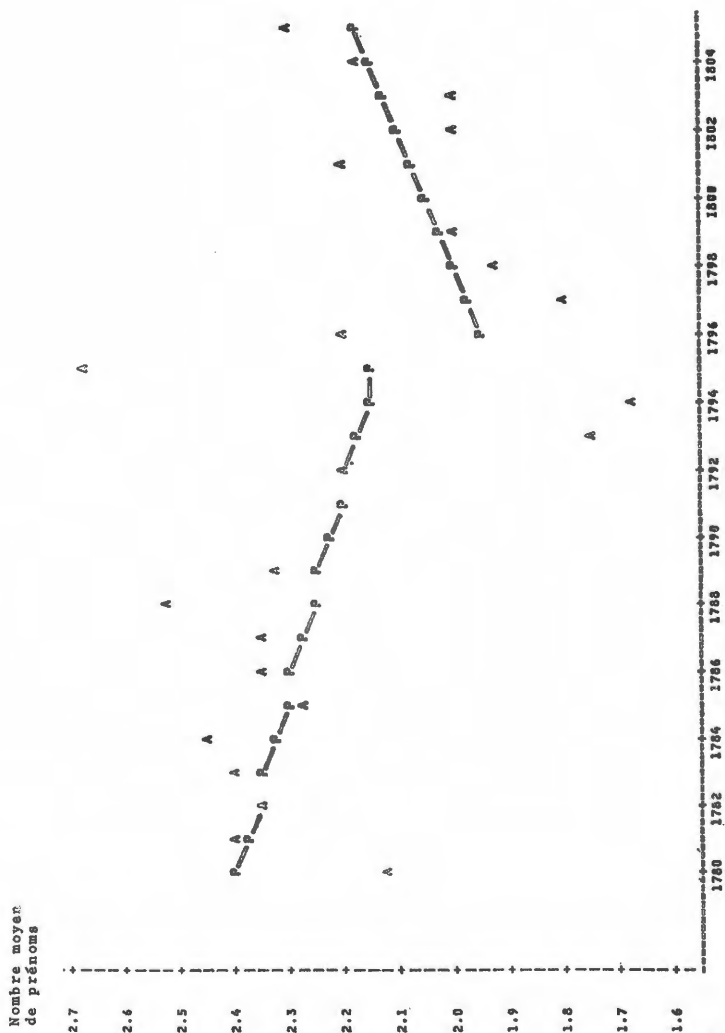
Mais le but ici, rappelons-le, n'est pas de collecter des graphiques illustrant la situation à tel ou tel endroit, mais de collecter à propos de certaines variables des valeurs caractérisant un comportement dans une commune. La collecte terminée, il reste à choisir une méthode permettant précisément de définir les valeurs autorisant d'affirmer qu'ici le comportement est significativement différent de celui enregistré là-bas.

#### **b) Mise en évidence de l'effet significatif d'une variable**

Car si l'on affirme que la différence de comportement est significative, il reste à expliquer pourquoi à tel endroit on agit différemment qu'à tel autre. A quelle variable l'attribuer : proximité de la frontière ? Caractère agricole ? Diocèse français ? etc. En fait, il ne s'agit pas encore dans



Graph. 5. — Nombre moyen de prénoms à Floreffe, tous sexes confondus : droite de régression 1780-1806.



Graph. 6. — Nombre moyen de prénoms à Cul-des-Sarts, tous sexes confondus : droites de régression 1780-1795 et 1796-1805.

cette étape-ci d'*expliquer*, mais de pouvoir affirmer qu'il y a un lien probablement réel, du moins statistiquement significatif, entre la valeur prise par une variable dépendante à nos yeux (nombre moyen de prénoms par exemple) et une variable indépendante (proximité de la frontière par exemple).

*L'écart à l'indépendance* est une technique possible. Elle consiste à comparer la répartition des paroisses classées selon une variable contextuelle avec la répartition obtenue en l'absence de cette variable. Voici les résultats pour le nombre moyen de prénoms en ce qui concerne les garçons. (Tableaux 3-5).

On se rend compte, sans aller plus loin dans l'analyse, que si la caractère agricole ou industriel ne semble pas « attractif » vis-à-vis du nombre moyen de prénoms, le caractère de proximité ou d'éloignement de la frontière française semble plus pertinent. Il y a « attraction » entre la qualité de proximité et le nombre moyen de prénoms élevé. La répartition des paroisses selon l'appartenance à un diocèse, en multipliant les cases du tableau, réduit les effectifs dans chacune de ces cases. Le calcul en pourcentage déjà « risqué » dans les tableaux précédents le serait davantage encore. Le caractère significatif des écarts à l'indépendance se mesure par des tests statistiques réclamant au moins 50 observations. On est loin du compte. De toute manière, quelle que soit la technique utilisée, les effectifs de paroisses seront toujours un handicap.

*L'analyse de la variance* peut être utile également. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant pour ce qui concerne le nombre moyen de prénoms chez les garçons pour toute la période. Chaque variable contextuelle a été testée comme variable indépendante pour voir le degré de significativité de chacune d'elles à partir du modèle de Fisher. Pour les valeurs obtenues à partir de ce modèle,

TABLEAU 3

*Répartition des paroisses selon le nombre moyen de prénoms (garçons)*

	< moyenne générale	> moyenne générale	Total
Paroisse éloignée	7	5	12
Paroisse proche	4	7	11
Total	11	12	23

TABLEAU 4

*Idem. Ecart à l'indépendance*

	< moyenne générale	> moyenne générale	Total
Paroisse éloignée	58.33 (+ 10.5 %)	41.66 (— 10.5 %)	100
Paroisse proche	36.36 (— 11.4 %)	66.63 (+ 11.4 %)	100
Total	47.82	52.17	100



TABLEAU 5

*Répartition des paroisses selon le nombre moyen de prénoms (garçons)  
Valeurs absolues et écarts à l'indépendance*

	< moyenne générale	> moyenne générale	Total
Paroisse agricole	8 47.05 % (— 0.76 %)	9 52.94 % (+ 0.77 %)	17 100
Paroisse industrielle	3 50.00 % (+ 2.18 %)	3 50.00 % (— 2.17 %)	6 100
Total	11 47.82 %	12 52.17 %	23 100

on calcule la probabilité de dépassement de ces valeurs (colonne PR > F). Plus cette probabilité est faible, plus la significativité de la variable contextuelle correspondante est forte.

TABLEAU 6

*Analyse de la variance : le nombre moyen de prénoms  
chez les garçons durant toute la période*

Variable contextuelle	Valeur de F	PR > F
Effectif de population	6.34	0.0110
Proximité de frontière	5.72	0.0313
Diocèse	3.43	0.0466
Langue parlée	1.59	0.2273
Structure profession	1.09	0.3140

Pratiquée sur le nombre moyen de prénoms masculins, l'analyse de la variance exclut totalement une influence de la structure professionnelle (caractère agricole ou industriel de la paroisse) et exclut également toute influence linguistique. L'appartenance à tel ou tel diocèse est à la limite généralement admise (0.05) pour accepter la significativité. La proximité ou l'éloignement de la frontière est ici aussi mis en évidence comme facteur ayant un rôle important. Mais le plus important qui ressort est sans conteste l'effectif de population. Comme il s'agit là d'une variable quantitative continue (16), nous pouvons tester la pertinence de sa significativité d'une autre manière.

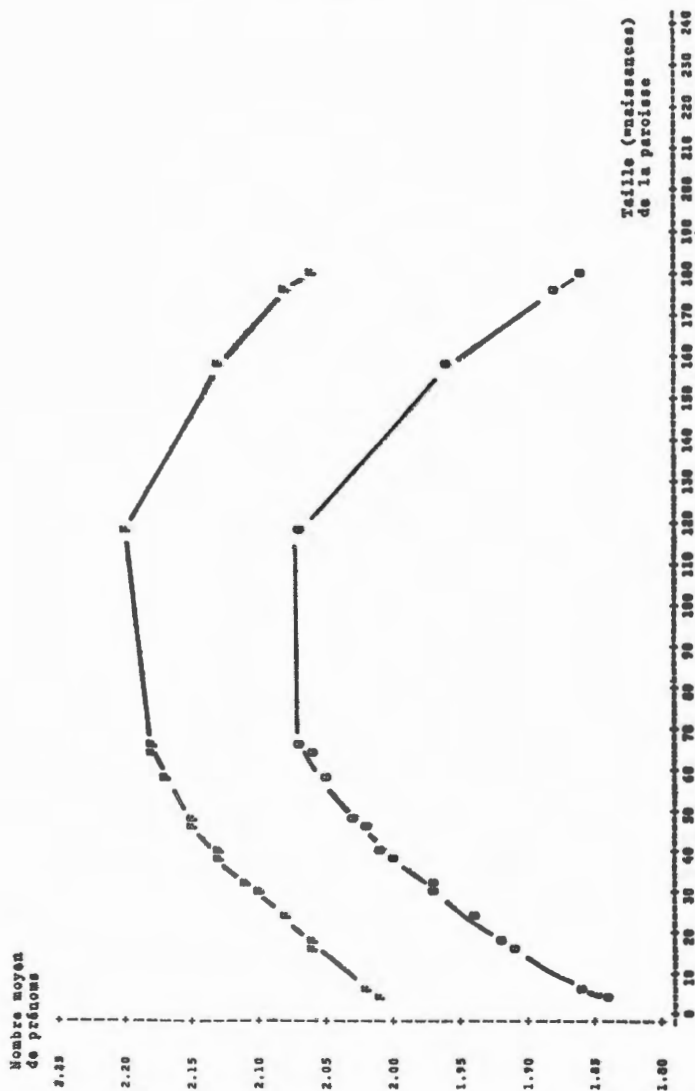
(16) Dans l'analyse de la variance citée ci-dessus, nous avons rangé les paroisses en trois catégories selon le nombre de naissances de sorte qu'il y ait plus ou moins le même nombre d'observations dans chaque classe retenue.

*L'ajustement d'une fonction* peut ici jouer ce rôle. Le graphique 7 illustre cette expérience pour ce qui concerne le nombre moyen de prénoms chez les garçons d'une part et chez les filles d'autre part, en fonction du nombre de naissances. Commençons l'ajustement par une fonction polynôme des garçons en prétextant que celle-ci offre la meilleure qualité de l'ajustement (les données y accusent une moins forte dispersion). De 0 à 70 naissances — ou en interpolant d'une population de 0 à  $\pm 2.300$  habitants —, le nombre moyen de prénoms ne cesse d'augmenter proportionnellement au nombre de naissances. Le sommet semble atteint à ce moment. Ce maximum semble perdurer jusque vers  $\pm 120$  naissances soit  $\pm 4.000$  habitants. Assez surprenant : plus la population dépasse la limite citée, plus le nombre moyen de prénoms a tendance à diminuer. Le commentaire peut continuer en se basant sur des modèles sociologiques s'intéressant à l'influence du groupe sur les attitudes individuelles ou le besoin de marquer son identité. Si la multiplication des prénoms est une technique permettant précisément de mieux s'identifier dans un groupe, on pourrait expliquer la constatation précédente de la manière suivante :

1) Plus le groupe s'agrandit et tend à atteindre un effectif de  $\pm 2.300$  habitants, plus l'individu tend à identifier sa progéniture en donnant davantage de prénoms.

2) Au-delà de ce seuil — comme si 2.300 habitants constituait une groupe maximum « maîtrisable » par l'individu —, le nombre de prénoms reste stationnaire.

3) A partir de  $\pm 4.000$  habitants, le gigantisme de la communauté tend à multiplier le nombre de sous-groupes isolés ou s'isolant les uns des autres. Plus la taille de la ville augmenterait, plus la taille des sous-groupes diminuerait.



Graph. 7 — Nombre moyen de prénoms (filles = F, garçons = G) selon la taille de la paroisse : ajustement des données brutes par une fonction polynôme.

Tout cela est hypothétique bien sûr et la multiplication des observations permettrait peut-être ou non de confirmer ce langage conjectural. Néanmoins, il semble bien, sans vouloir imposer l'ajustement tel qu'il est illustré ici, que l'effectif de population — du groupe, dirait le sociologue — à lui seul influence les comportements de prénomination.

#### 4. Eléments de conclusion

Il est préférable, au terme de cette réflexion méthodologique, de parler de ce qu'il reste à faire plutôt que d'énoncer des conclusions.

1) Nous avons montré l'existence finalement d'un très grand nombre d'éléments à étudier : rien que le nombre de prénoms attribués donne naissance à une somme importante de sous-éléments qui peuvent être objet d'étude. Il convient dès lors d'isoler définitivement les éléments les plus pertinents.

2) Une fois isolés, ces éléments devraient permettre de déterminer le type de mutation observée, d'en définir une chronologie et d'en mesurer l'intensité.

3) Il restera à passer à l'explication des mutations. Il y a d'abord à choisir une méthode afin de mettre en évidence l'effet significatif d'une variable sur un phénomène. Nous en avons présenté trois. Lors de leur application, on se heurte au petit nombre d'observations. Le lien de causalité étant établi, il restera à l'expliquer : expliquer non seulement ce que cache l'indicateur retenu, mais expliquer aussi le changement qui l'affecte.

4) La période retenue ici est courte. Une plus longue durée est un support préférable pour ce genre d'enquête. On ne peut oublier en tout cas, lors de l'interprétation, les périodes encadrant la chronologie choisie ici.

5) Nous avons été surpris au cours de cette étude préliminaire du peu de poids des facteurs géographiques retenus *a priori*, si ce n'est le caractère de proximité ou d'éloignement de la frontière française. Par contre, l'influence de l'effectif de population sur les mentalités paraît bien réelle. Est-ce surprenant? Nous sommes ici en face d'un phénomène — la mode de prénomination — dont on étudie *la diffusion*. Qui dit diffusion en sociologie, pense à *groupe* et, au sein du groupe, à des *individus* qui se parlent ou non, qui se convainquent ou non d'adopter la nouvelle mode, pour un tas de raisons. Comment ne pas admettre que la taille d'une population est l'élément primordial — car il en est d'autres — qui influence soit la probabilité qu'un individu en rencontre un autre, soit la probabilité qu'ils se parlent, soit encore la probabilité que se créent en son sein des sous-groupes plus ou moins étanches. Ceci revient à dire, qu'au départ de ce genre d'enquête, il ne faut certainement pas négliger cette variable qu'est l'effectif de population.

M. DORBAN.